

COMPTE-RENDU DE LA REUNION TENUE DANS LA SALLE DU MINISTERE
DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF LE 9 MARS 1984,
DE 14H50 à 16H10

~

I. Participation :

Etaient présents :

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, le Major BEM NDINDILIYIMANA Augustin, Président de la réunion.
- Monsieur NTAMITONDERO Alphonse, Directeur Général de la Jeunesse
- Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
- Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
- Monsieur NKULIKIYINKA Jean, Chef de Division Folklore et Loisirs
- Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Bureau Sports d'Equipe
- Monsieur MUGEMANGANGO André, Fonctionnaire au Bureau Formation, Rapporteur de la réunion.

II. Ordre du jour

Le Président de la réunion, dans son introduction, a fait remarquer aux participants que le document de la réunion du 16/02/1984 reste encore dans les généralités. Alors que le document envoyé au Comité International d'organisation de l'Année Internationale de la Jeunesse était précis quant aux opérations à mener qu'il fallait plutôt préciser les coûts et les dates pour ces opérations ainsi que les modalités d'exécution.

III. Organisation des Comités

Les membres de la réunion ont retenu que des structures d'organisation au niveau des Secteurs communaux, soient créées au cours de cette année à l'instar de la Commune MURAMBI. Il s'agit de créer des structures pour les jeunes garçons et jeunes filles et désigner un responsable pour chaque sexe.

Il faudra alors écrire aux Encadreurs de la Jeunesse et des Sports via les Bourgmestres et leur demander de mettre en place ces organes.

Une lettre sera ensuite adressée au Président du Comité Consultatif pour les problèmes de la jeunesse pour l'informer sur la mise en place de ces structures qui serviront de base pour la création des Comités éventuels et lui demander d'examiner les possibilités pour la création des Comités au niveau préfectoral.

IV. Organisation des Concours à l'occasion de l'Année Internationale de la Jeunesse

1. Domaine agro-pastoral et artisanal

1.1. Agriculture :

Les Encadreurs communaux de la Jeunesse et des Sports devront transmettre aux Encadreurs régionaux la liste des groupements socio-économiques des jeunes désireux de participer au concours.

Les critères suivants vont guider la sélection des groupements :

- Règlement intérieur
- Nombre des membres
- Genre de culture pratiquée
- Quantité de production, etc ...

Ces listes parviendront aux Encadreurs régionaux au plus tard le 15 juillet 1984.

Les Encadreurs régionaux de la Jeunesse et des Sports, aidés par les Encadreurs des coopératives et les membres des Comités locaux, visiteront à leur tour les groupements présentés sur la liste et feront leur analyse en vue de sélectionner les 6 meilleurs qu'ils communiqueront au Ministère au mois de novembre 1984.

En mars 1985, des équipes des agents du Ministère se rendront dans toutes les Préfectures et se feront accompagner des agents désignés dans chaque Préfecture pour visiter les 6 meilleurs groupements.

A leur tour, ils vont sélectionner 3 meilleurs groupements par Commune qui recevront les prix du concours.

Distribution des prix :

- Le premier groupement recevra 10.000 FRS
- Le deuxième groupement recevra 6.000 FRS
- Le troisième " recevra 4.000 FRS

Pour chaque Commune on devra prévoir 20.000 FRS et pour les 143 Communes du pays, une somme de 286.000 FRS.

1.2. Elevage

La procédure sera la même que pour le concours sur l'agriculture. Le montant de la somme à distribuer aux 3 gagnants du concours sera aussi le même c'est à dire 20.000 FRS par Commune et 286.000 pour les 143 Communes.

1.3. Artisanat

Ce sera la même procédure que pour les 2 premières activités avec les mêmes prix à distribuer aux gagnants.

La somme globale à prévoir pour ces 3 concours est de 858.000 FRS.

- Les Centres de Formation de la Jeunesse, les Mouvements de Jeunesse et les Associations des Jeunes existants dans chaque Commune vont participer aux différents concours au même titre que les groupements socio-économiques.

Il faudra écrire aux Directeurs des Centres et aux Mouvements de Jeunesse pour les informer.

1.4. Exposition - vente

Cette exposition se fera au niveau de chaque Préfecture et c'est à cette occasion que les prix destinés aux gagnants des concours seront distribués. Pour déterminer la période de l'exposition, le Président de la réunion a demandé aux participants de fixer d'abord la date de célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse. Tout le monde a été d'accord que cette date soit fixée au mois d'août 1985. Donc l'exposition-vente sera aussi organisée en août 1985.

Dans cette exposition, on présentera tous les meilleurs produits ayant gagné le concours dans chaque Commune c'est à dire les produits artisanaux et les produits vivriers non périssables.

2. Domaine culturel

2.1. Concours d'Animation et Folklore

Le concours va s'adresser uniquement aux groupes des jeunes,

- Dès avril 1984, on écrira aux Encadreurs de la Jeunesse et des Sports en leur demandant de commencer la formation des meilleurs groupes devant participer au concours.

- Le concours au niveau préfectoral aura lieu en mai 1985

- Les meilleurs groupes sélectionnés vont s'exhiber au Chef-lieu de chaque Préfecture lors de la célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse et recevoir leurs prix.

2.2. Concours littéraire

Il commencera vers fin avril 1984.

Une lettre sera adressée à tous les Recteurs et Directeurs des établissements secondaires et supérieurs ainsi qu'aux Encadreurs de la Jeunesse et des Sports, leur communiquant l'organisation du concours et les directives y relatives.

On leur dira notamment que :

- Les compositions se feront en français et en kinyarwanda

- Les compositions ne pourront pas dépasser 30 pages dactylographiées sur papier duplicateur.

- Les 3 thèmes de l'Année Internationale de la Jeunesse vont guider les compositeurs c'est à dire "Participation-Développement et Paix".

- Chacun choisit son genre de composition que ce soit des poèmes, des proses ou des pièces de théâtre.
- Tous les textes parviendront au Ministère au mois de décembre 1984.

2.3. Concours musical

Le concours sera organisé au mois de février 1985; on va le communiquer aux encadreurs dans les émissions radiodiffusées.

Les mêmes thèmes de l'Année Internationale de la Jeunesse vont guider les compositeurs musiciens. Les chansons du concours serviront de support pour la sensibilisation des jeunes au cours de l'année 1985.

3. Domaine des Sports

3.1. Athlétisme

Il y aura des compétitions d'athlétisme pour toutes les disciplines possibles.

Elles seront organisées au :

- niveau communal
- niveau préfectoral
- niveau national

Au niveau communal, les Encadreurs commenceront déjà la sélection de leurs meilleurs athlètes au début de l'année 1985. Ceux-ci vont participer aux compétitions au niveau préfectoral au mois de mai 1985.

Les compétitions au niveau national auront lieu à Kivali en août 1985 pendant les grandes vacances et avant la fête de l'Année Internationale de la Jeunesse.

Vont participer aux compétitions au niveau national :

- Les militaires
- Les étudiants
- Les jeunes du milieu rural.

Les prix seront distribués aux meilleurs athlètes dans chaque discipline sans aucune distinction. Les élèves qui viendront participer à ce concours seront pris en charge par le Ministère. Les prix à distribuer aux gagnants auront une valeur de 100.000 FRF.

3.2. Course populaire

Cette compétition se fera suivant les âges et au niveau des Communes uniquement. On écrira aux Encadreurs pour les informer sur l'organisation de cette compétition. Des petits prix d'encouragement seront donnés aux 2 premiers dans chaque Commune.

3.3. Course cycliste

Les compétitions se feront à 2 niveaux

- niveau préfectoral au mois de mai 1985
- niveau national à Kigali en juillet 1985

Dans chaque Préfecture on prendra les 10 premiers qui viendront participer aux compétitions au niveau national.

4. Alphabétisation

Comme il s'agit d'un domaine assez complexe, on a retenu que :

- On fera l'achat du matériel d'alphabétisation qui sera distribué aux Communes ou aux Préfectures. Il sera demandé aux responsables de faire le rapport d'utilisation de ce matériel.
- Les Encadreurs de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec les autorités locales et surtout religieuses, vont recenser les endroits d'alphabétisation et le nombre de fréquentation dans :
 - les Centres de Formation de la Jeunesse
 - les C.C.D.F.P.
 - les Groupements socio-économiques
 - les Paroisses

et en feront un rapport qui sera envoyé au Ministère.

Le matériel sera distribué compte tenu de toutes ces informations.

5. Tinbre-Poste

On écrira au Ministre des Transports et des Communications en lui demandant d'émettre un tinbre à l'occasion de l'Année Internationale de la Jeunesse.

On lui rappellera que les contacts avaient été déjà faits avec son prédécesseur et qu'il avait donné son accord.

6. Film sur les activités de l'Année International de la Jeunesse

On écrira au Directeur de l'ORINFOR en demandant si ses services pourront réaliser ce film. Il y a lieu d'examiner ce que notre Ministère peut faire puisque nous disposons des appareils nécessaires.

7. Projet à soumettre à la CONFEJES

On a retenu que ce projet sera intitulé : "Organisation de 10 sessions de formation des alphabétiseurs".

Avant de clôturer cette réunion, le Ministre a demandé aux participants s'ils n'avaient pas d'observations à faire. Monsieur NTAMITONDERO Alphonse a proposé qu'au lieu de fixer une seule journée de célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse, qu'on prévoit plutôt une semaine du mois d'août 1985 où seront organisées les dernières activités de l'Année Internationale de la Jeunesse.
Cette proposition a été approuvée par tous les participants.

En annexe le tableau des opérations et les dates d'exécution (sous forme de timing).

Le Rapporteur de la Réunion

MUGEMANGANGO André.-

Le Président de la Réunion

Le Ministre de la Jeunesse

et du Mouvement Coopératif

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM

Tableau des opérations et les dates d'exécution

Période	Opérations ou correspondances à faire
1. Année 1984	
Mars	! - Lettre aux Encadreurs régionaux de la jeunesse et des sports et aux Bourgnestres leur demandant de mettre en place les structures pour les jeunes garçons et jeunes filles dans les Communes. ! - Lettre aux Directeurs des Centres de Formation et des Mouvements de Jeunesse les informant sur l'organisation du concours agro-pastoral et artisanal.
Avril	! - Lettre au Président National du Comité Consultatif des problèmes des jeunes l'informant sur la mise en place des structures et lui demandant d'examiner les possibilités pour la création des comités au niveau préfectoral. ! - Lettre aux Encadreurs de la Jeunesse et des Sports leur demandant de former les groupes devant participer au concours d'animation et de folklore. ! - Lettre aux Recteurs et Directeurs des établissements supérieurs et secondaires ainsi qu'aux Encadreurs de la Jeunesse et des Sports les informant sur l'organisation du concours littéraire et les directives y relatives. ! - Lettre au Ministre des Transports et des Communications lui demandant d'émettre un timbre à l'occasion de l'Année Internationale de la Jeunesse. ! - Lettre au Directeur de l'ORINFOR lui demandant de réaliser un film sur les activités de l'Année Internationale de la Jeunesse.
Mai	! Commission de rédaction du Numéro Spécial sur la Jeunesse
Juillet	! - Transmission des listes des groupements devant participer au concours agro-pastoral et artisanal par les Encadreurs communaux aux Encadreurs Régionaux. ! - Lancement du concours musical par communiqué.
Août	! - Début des visites aux groupements par les Encadreurs Régionaux pour la sélection des 6 meilleurs dans le concours agro-pastoral et artisanal.
Octobre	! - Inscription au concours musical et envoi des textes au Ministère.

Novembre ! - Communication des 6 meilleurs groupements de chaque Commune au
! Ministère par les Encadreurs Régionaux.
! - Lettre aux Directeurs des établissements secondaires, Recteurs des
! établissements supérieurs, Encadreurs de la Jeunesse et des Sports,
! Commandants des Camps Militaires les informant sur l'organisation
! du championnat national d'athlétisme.

Décembre ! - Envoi des textes du concours littéraire au Ministère

Année 1985

Janvier ! - Communication des admis au concours musical

Février ! - Concours musical et distribution des prix aux gagnants

Mars ! - Début de la descente des équipes des agents du Ministère dans les
! Préfectures pour la sélection des 3 meilleurs groupements dans chaque
! Commune.
! - Début des compétitions d'athlétisme au niveau communal.

Mai ! - Concours d'animation et de folklore au niveau préfectoral
! - Compétitions d'athlétisme au niveau préfectoral
! - Course cycliste au niveau préfectoral.

Juillet ! - Course cycliste au niveau national à KIGALI

Août ! - Célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse
! - Exposition-vente des meilleurs produits artisanaux et vivriers non
! périssables ayant gagné le concours dans chaque Commune et au Chef-
! lieu de chaque Préfecture + distribution des prix aux gagnants.
! - Championnat national d'athlétisme et distribution des prix aux
! gagnants.
! - Organisation de la course populaire dans toutes les Communes
! - Exhibition des meilleures groupes d'animation et de folklore au
! Chef-lieu de chaque Préfecture lors de la célébration de l'Année
! Internationale de la Jeunesse et distribution des prix.

Compte-rendu de la réunion des Chefs de service tenue le 7 février 1984 dans la salle de réunion du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

=====

Le Major BEM NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a ouvert la réunion à 10h00'.

L'ordre du jour portait sur les opérations du Ministère et leur coût au cours de l'exercice 1984.

Liste des participants:

1. Major BEM NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Président de la réunion.
2. Docteur KAYIHURA Vincent, Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
3. Monsieur SEMATEKA Claude, Directeur Général des Sports et Loisirs.
4. Monsieur NTAMITONDERO Alphonse, Directeur Général de la Jeunesse.
5. Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, Directeur de la Planification.
6. Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation.
7. Monsieur MAGORWA Wellars, Directeur de l'Action Coopérative.
8. Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection.
9. Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement.
10. Monsieur NKULIKIYINKA J. Baptiste, Chef de Division Folklore et Loisirs.
11. Monsieur NJANGWE Philippe, Chef de Division Sports.
12. Monsieur MUNYAKARAGWE Aloys, Chef de Division Assistance et Contrôle.
13. Madame NYIRABEGA Julienne, Chef de Bureau Courrier et Archives.
14. Monsieur KAMALI Isaac, Chef de Bureau Gestion des Crédits.
15. Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau E.P.S.
16. Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Bureau Sports d'Equipe.
17. Monsieur KABERA Guy, Chef de Bureau Planification.
18. Monsieur UWIMANA J.M. Vianney, Chef de Bureau Contrôle.
19. Monsieur GIRUKUBONYE Jean Damascène, Chef de Bureau Formation.
20. Monsieur KABENGA J. Baptiste, Chef de Bureau a.i. Aide Financière.
21. Monsieur KAYINAMURA Grégoire, Chef de Bureau a.i. Contentieux.
22. Monsieur SENDEGEYA Etienne, Chargé des Emissions au Mouvement Coopératif.
23. Madame MUKAMALIZA Marie Goretti, Chef de Bureau Relations Publiques et Rapporteur de la réunion.

Etaients empêchés :

1. Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Développement Communautaire.
2. Monsieur RUTAMBUKA Claudien, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques qui était en congé.

INTRODUCTION :

Le Ministre ouvre la réunion en déclarant qu'au début de chaque année il est normal qu'on prépare les activités à réaliser. Ainsi on cherche ensemble les voies et moyens pour les accomplir. "Nous devons faire notre programmation pour savoir ce qu'il faut faire mois par mois" a-t-il ajouté.

Comme chaque Service devait préparer un document de travail, le Directeur Général des Sports et Loisirs a présenté celui concernant les activités de son service.

Le Directeur Général des Sports et Loisirs a lu et commenté les tableaux synoptiques des opérations qui reprenaient les domaines de :

a) Formation en Education Physique et Sportive:

1. Recyclage des arbitres de Football au cours de la 2ème quinzaine du mois de mars à KAVUMU. Le coût s'élève à 457.210 F.
2. Stage d'Entraîneurs de Football au cours du mois d'avril au Cercle Dryvers pour un montant de 312.469 F.
3. Recyclage des animateurs Sportifs des écoles secondaires et universitaires au cours du mois d'avril 1984 à KAVUMU pour un montant de 384.307 F.
4. Stage des arbitres et Entraîneurs de Football ruraux à KIGALI au cours du mois de mai pour un montant de 27.000 F (réception pour la clôture).
5. Stage des animateurs sportifs des écoles primaires et ERAI au cours du mois de juillet-août dans deux Centres de Formation Pédagogique du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire.
6. Stage des arbitres et entraîneurs de Football ruraux à BUTARE au cours du mois de septembre 1984 avec un coût de 27.000 F pour la réception de clôture.
7. Stage des arbitres et des entraîneurs de Volleyball pour les débutants au cours du mois d'octobre 1984 à KAVUMU pour un montant de 508.012 F.

8. Stage des arbitres et des entraîneurs de Football ruraux à RUHENGURI au cours du mois d'octobre 1984 avec un coût de 27.000 F pour la réception de clôture.
9. Stage des arbitres et des entraîneurs de Football ruraux à GISENYI au mois de novembre 1984 pour un coût de 27.000 F de la réception de clôture.

b) Opérations prévues par la Division Folklore et Loisirs:

1. Le Concours SEBATUNZI en juillet-août 1984 au C.E.C.F.R. pour un coût de 500.000 F.
2. Le soutien des Groupes Culturels en déplacement à l'étranger (KENYA-BURUNDI) en juillet-août 1984 pour un coût de 1.000.000 F.
3. Des concerts pour la population et films documentaires éducatifs dans les Centres de Jeunesse, Groupements et Coopératives. Cette opération s'étend sur toute l'année avec un coût de 585.000 F.
4. L'Encadrement des groupes socio-culturels qui s'étend sur toute l'année pour un coût de 100.000 F.
5. Les activités relatives au Ballet National:
 - Le recrutement de nouveaux éléments en février 1984.
 - L'internement de l'URUKEREREZA en mars - avril à RUKALI.
 - Voyage du Ballet en Allemagne en avril-mai-juin.
 - L'internement de la troupe Junior du Ballet INDANGAMIRWA en août-septembre à RUKALI.Le coût global de ces activités s'élève à 3.450.000 F.
6. Le soutien à 20 groupes folkloriques régionaux (visites et équipement) pour un montant de 2.000.000 F à raison de 100.000 F par groupe.
7. Manifestations du V. Juillet 1984 au Stade Régional de NYAMIRAMBO. On prévoit 10.000.000 F.
8. Préparatifs des manifestations de l'Année Internationale de la Jeunesse au cours de toute l'année et Concours Musical à l'occasion de l'Année Internationale de la Jeunesse en décembre. Prévoir 500.000 F pour le concours musical.
9. Présentation d'un projet de construction d'un complexe culturel pour la promotion du folklore rwandais.
10. Réexamen et démarrage de l'Institut Rwandais du Ballet pour un coût de 2.100.000 F.

- Achat matériel et mobilier pour RUKALI.
- Internement de 2 groupes folkloriques régionaux.

c) Activités sportives:

1. Sports Individuels.

- Championnat Interpréfectoral d'Athlétisme en tenant compte de la période des compétitions militaires pour un coût de 1.632.995 F. qui sera suivi par le Championnat National d'Athlétisme dont le coût est de 839.300 F.
- Entraînement de la Sélection Nationale d'Athlétisme pour le meeting inter-Etats. On ne connaît pas encore la période mais le coût peut s'élever à 425.250 F.
- Jeux de la Zone IV dont le coût est de 820.500 F.
- Course populaire sur tout le territoire national. Le coût s'élève à 200.000 F. La période n'est pas encore précisée.
- Jeux Olympiques (Los Angeles). Le coût serait 1.089.900 F. La période est non précisée.
- Stage des 3 premiers de chaque discipline à GACULIRO ou à confier à la Rhénanie-Palatinat. La période n'est pas précisée.
- Course Cycliste dont le coût est de 778.050 F.
- Les compétitions nationales de gymnastique pour un coût de 283.800 F. La période n'est pas encore précisée.

d) Sports d'Equipe:

- Entraînement de l'équipe nationale de Football pendant 30 jours pour un coût de 845.375 F. Période non précisée.
- Entraînement des Juniors de Football pendant 30 jours pour un coût de 845.375 F. Période non précisée.
- Compétition de Volleyball de la Zone de développement sportif n°4 du Conseil Supérieur du Sport en Afrique pour un coût de 980.200 F. La période n'est pas encore précisée.
- Accueil des équipes de Volleyball des Pays voisins pour un coût de 1.702.700 F. La période n'est pas encore connue.
- Sortie des équipes de Volleyball dans les Pays voisins pour un coût de 980.200 F.
- Compétition de Basketball de la Zone IV pour un coût de 731.025 F. Période non connue.
- Championnat de Basketball inter-cités à Nairobi pour un coût de 402.525 F. Période non précisée.

- Sorties des équipes de Basketball en Pays voisins pour un montant de 1.288.050 F. Période non précise.
- Accueil des équipes de Basketball des pays voisins pour un coût de 1.471.200 F. La période n'est pas encore connue.

Après l'exposé du programme de la Direction Générale des Sports et Loisirs, le Ministre a donné des orientations qui permettraient de déterminer les opérations prioritaires. Ces opérations doivent être clairement définies et doivent être programmées dans le temps. Le Ministre a attiré l'attention sur le fait qu'on a des experts en place qu'il faudra utiliser rationnellement et pour diminuer les dépenses. Dans le domaine de la formation, on devra examiner les possibilités de les organiser dans les Préfectures et même grouper les Préfectures. Le Ministre a donné des indications sur les préparatifs des opérations de formation.

a) Pour le dossier des stages qui seront financés par la Rhénanie-Palatinat il faudra leur présenter à temps les besoins au moins avant le 15 février 1984 et le profil des cours à dispenser ceci pour permettre un bon recrutement des instructeurs.

b) Pour la formation des animateurs sportifs au niveau des écoles notre Ministère devra écrire une lettre au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire pour lui signifier que nous comptons organiser un stage des Animateurs Sportifs des écoles primaires et secondaires. Une telle lettre sera également adressée aux Responsables des Etablissements sous le couvert du Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire et nous leur demanderons de présenter les candidats audit stage. Sur ce point, le Secrétaire Général suggère l'idée de préciser dans ladite lettre les conditions d'admission à ce stage.

Le Directeur de la Planification fait objection sur les contraintes budgétaires qui ne nous permettront peut-être pas de réaliser ces opérations. On lui répond qu'on attend le vote du budget 1984 pour se fixer définitivement sur ce qui sera réalisé. Le programme que nous établissons est indicatif et nous permet de travailler déjà avant la sortie du budget.

1. Folklore et Loisirs.

c) Pour le Concours SEBATUNZI, on écrira au Secrétaire Général du MRND et au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en leur demandant de nous aider. Le MRND nous donnerait les Prix pour les concurrents tandis que le MINESUPRES participerait

à l'organisation. Ce concours se déroulera en Juillet - Août 1984. Pour le soutien aux sorties des groupes culturels (Orchestre-Ballet, Chorale etc...) qui voudront aller à l'étranger, le Ministère les aiderait sur le plan administratif. Il ne faudra pas penser à faire des sorties moins coûteux en commençant par les pays limitrophes, là où on peut aller en véhicules comme BUJUMBURA (Burundi) GOMA (Zaïre) BUKAVU (Zaïre) etc..

- d. Il est prévu que notre Ballet National ira s'exhiber en Allemagne Fédérale. Sa préparation devra débuter avec mars 1984. Le Ministre veut qu'on lui donne avant le 15 février 1984, la monographie et les scénarios dudit Ballet pour qu'il les présente lui aussi aux autorités allemandes. Le ministre a informé les membres de la réunion que les démarches sont en cours pour que le ballet puisse se reproduire en France et Belgique après le séjour en R.F.A, le ministre Burundais de la Jeunesse, des Sports et de la Culture a également exprimé son souhait d'inviter notre ballet à la prochaine Conférence des Chefs d'Etats africains qui aura lieu à BUJUMBURA.

Profitant de l'occasion, le Ministre a bien précisé que notre ballet National doit être un ballet de représentation de toutes les régions du Pays et qu'il est grand temps d'y intégrer tous nos instruments de musique traditionnelle.

Les jeunes "INDANGAMIRWA" à recruter doivent avoir plusieurs talents et être les meilleurs éléments de toutes les régions. Ils doivent être polyvalents mais aussi avoir des originalités.

- e) Le Ministère doit avoir une politique de soutien pour les groupes folkloriques. Les équipements doivent être distribués de façon équitable. L'acquisition de moyens doit tenir compte du budget. Il faut des équipements simples, propres et solides.
- f. Les Manifestations du V Juillet 1984 doivent faire l'objet d'un Grand Ballet. Il faudra voir comment on peut faire un agencement pour de groupes de plusieurs régions et former un scénario complet. Le Chef de Division Folklore et Loisirs donnera ses réflexions sur cette idée dans les meilleurs délais.

2. Activités Sportives

- a) Le Championnat Interpréfectoral d'Athlétisme sera fait en tenant compte de la période des compétitions militaires. Une lettre sera adressée au Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire

.../...

et au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour leur signifier que nous comptons organiser ces compétitions et que dans le cadre de la Table Ronde il faudrait faire participer le plus d'étudiants possible. Le Ministère les aiderait surtout pour la publicité et l'organisation.

Des contacts doivent être faits aux Campus Universitaires afin d'examiner les possibilités de participation audit Championnat.

b) Pour le Meeting Inter-Etats, le Ministre y a mis un point d'interrogation car on ne connaît pas encore la période de son déroulement et puis c'est une activité secondaire par rapport aux besoins urgents du Ministère.

c) La Course Populaire a été retenue. Cette course regroupera les gens de tout âge et s'étendra sur tout le territoire national.

d) Notre participation aux Jeux Olympiques reste toujours douteuse. Il faudra rappeler à l'américain, Monsieur HART les promesses qu'il nous a faites après l'entrée du Rwanda au Comité International Olympique.

e) L'organisation de la Course Cycliste a retenu l'attention du Ministre. Il a demandé aux services concernés de chercher un circuit convenable pour la course.

f) La Gymnastique Sportive est une activité secondaire, a déclaré le Ministre. Il faudra examiner comment on pourrait susciter l'organisation d'une compétition par le Club RAFIKI.

g) Football

- L'entraînement de l'Equipe Nationale de Football est une opération qui n'a pas été retenue étant donné que notre pays ne va pas participer à des rencontres de ce niveau.

- L'entraînement de l'Equipe Nationale de Juniors est à examiner dans le cadre de la mission de l'expert allemand.

h) Volleyball et Basketball

La sortie de nos équipes de Volleyball ou de Basketball dans les pays limitrophes est à laisser à l'initiative des Clubs.

Nous accueillerons les équipes éventuelles qui demanderont de venir jouer chez nous.

i) Commande de matériel sportif.

La commande de matériel sportif doit être fait directement après l'adoption du budget pour éviter les problèmes qui surviennent en fin d'année. Toute la procédure doit être suivie pour éviter des pertes aux préjudices de l'Etat.

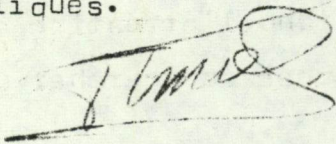
j. Coopération Internationale.

- Le Ministre a rappelé que compte tenu de nos moyens limités il faut recourir à l'aide des pays amis. C'est pourquoi des dossiers doivent être élaborés à temps et suivre régulièrement leur évolution. Dans ce même ordre d'idées les dossiers CONFEJES retiendront notre particulière attention.

La réunion a clos ses travaux à 11h55'.

Le Rapporteur de la réunion

MUKAMALIZA Marie Goretti
Chef de Bureau Relations
Publiques.



Le Président de la réunion

Major BEM NDINDILYIMANA Augustin
Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif -

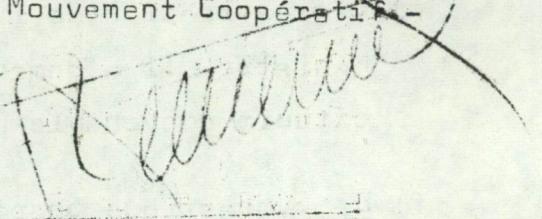


TABLEAU SYNOPTIQUE DES ACTIVITES DE LA DIRECTION
GENERALE DES SPORTS ET LOISIRS 1984.

A. BUREAU EDUCATION PHYSIQUE ST. SPORTS.

NATURE DE L'OPERATION	PERIODE	Nbre de JOURS	LIEU	BENEFICIAIRES	ENCADREMENT	COUT DU PROJET	OBSERVATIONS
1. Recyclage des Arbitres de Football.	2e quinzaine de mars au 29 mars	15 jours	KAVUMU	54 anciens arbitres nationaux	Bureau E.F.S. MBARUSHIMANA	457.210F	Nourriture Réception Imprévus
2. Stage d'Entraîneurs de Football	Avril du 31 mars au 20 avril	21 jours	Cercle DRYVERS	1er degré = 25	FICKERT ILIBANJE KANAMUGIRE	312.469F	Nourriture Réception Imprévus
3. Recyclage des Animateurs Sportifs Polyvalents des écoles secondaires et universitaires	Avril du 9 au 18 avril	10 jours	KAVUMU	Animateurs Sportifs en fonction = 60	Rhénanie Falatinat et Rwanda	384.307F	Nourriture Réception Imprévus
4. Arbitres et Entraîneurs de F.B. régionaux à KIGALI	Mai	30 jours	KIGALI	30 Arbitres de F.B. 30 Entraîneurs de F.B. débutants	FICKERT ILIBANJE	27.000F	Réception à la clôture
5. Stage des Animateurs Sportifs des Ecoles Primaires et ERAI	Juillet - Août	2 mois	à désigner par MINEPRISEC	Enseignement niveau Primaire et ERAI	Rhénanie Falatinat et Rwanda		Frais de Transport local à l'Hôtel et charge du restaurant Ministère à charge du Rwanda

..../....

B. DIVISION SPORTS

I. BUREAU SPORTS INDIVIDUELS

11. Championnat Interpréfectoral d'Athlétisme	Juillet	3 jours	KIGALI	Meilleurs athlètes des préfectures 250 personnes	Agents du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif	1.632.995F	Nourriture - Déplacements - Réception
<hr/>							
12. Championnat National d'Athlétisme	Août	3 jours	KIGALI	240 Athlètes	Agents du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif	839.300F	Nourriture - Réception - Imprévus
<hr/>							
13. Course Populaire	Juin	1 jour	KIGALI	Volontaires	Agents du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif	200.000F	Prix à donner aux gagnants
<hr/>							
14. Regroupement des Athlètes Nationaux			KIGALI	13 de chaque discipline	Mr Yves SOUCHAUD		
<hr/>							
					Agents du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif		

..../....

15. Course Cycliste	! Mai	! 3 jours	! Circuit ! proposé	! Cyclistes ! Volontaires	! Agents du ! Ministère de ! la Jeunesse et ! du Mouvement ! Coopératif	! 778.050F!	! -Elimina- ! toires ! -Qualifica- ! tions ! -Prix à ! donner aux ! gagnants
---------------------	-------	-----------	------------------------	------------------------------	---	-------------	--

II. BUREAU SPORTS D'EQUIPE

16. Championnat inter-cités à Nairobi (Basketball)	! Mers	! 15 jours	! KIGALI	! Un Club ou ! Sélection de ! KIGALI	! Agent du ! Ministère de ! la Jeunesse et ! et du Mouvement ! Coopératif	! 402.525F!	! -Logement ! -Restaurant ! -Jetons de ! présences ! -Transports
17. Aide Administrative Volleyball+Basketball	!	!	!	!	!	! 2.682.900F!	! -Accueil des ! Equipes ! -Sortie à ! l'étranger
18. Entraînement des Juniors à Nationaux de Football	! à déterminer	! 30 jours	! KAVUMU	! en dessous de ! 20 ans	! -FICKERT ! -ILIGANJE ! -KANAMUGIRE	! 845.375	! -Nourriture ! -Jetons de ! présences ! -Transports

.../...